

MAITRISER LA TVA DES ACTIVITES IMMOBILIERES

Date : Le 25 Octobre 2017 De 9H00 A 17H00
DUREE : 1 JOUR

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

- **Connaître la Fiscalité des Opérations Immobilières Applicables aux Entreprises Immobilières en matière de TVA.**
- **Acquérir une Connaissance Approfondie des Règles de TVA Applicables aux Opérations Immobilières : Acquisition, Construction, Cession et Livraison à soi-même.**
- **Procéder aux déclarations de la TVA Immobilière.**

PUBLIC CONCERNE :

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

METHODE :

Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le Numéro 1796335

COMPRENANT :

- Pause – Café.
- Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».
- Attestation de Formation

FORMATEUR :



MOHAMED CHORFI
Expert comptable
40 ans d'expérience

Monsieur MOHAMED CHORFI est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique